



Comité du développement national / Parcours des athlètes et des entraîneurs
29 avril 2021
PROCÈS-VERBAL

Présents : Brian Newman (président), Dawna Sales, Jim Plakas, Julien Boucher, Kerry MacDonald, Monette Boudreau-Carroll et Keith Hansen

Absent : Ed Drakich

Invité : James Sneddon

1. Ordre du jour - Adopté
2. Procès-verbal de réunion précédente – Deux modifications : Jim Plakas ajouté comme absent, correction 4. B. vii. 2012, devrait être 2021
3. Examen du mandat – Le conseil d’administration passe les mandats de tous les comités en revue. Le comité a examiné et discuté des modifications proposées au mandat de ce comité. Les commentaires découlant de cette discussion seront présentés au (ou à) l’administrateur(trice) responsable de la politique et des partenariats à des fins d’examen.
4. Examen des modifications approuvées aux règlements / statut des modifications
 - a. L’élaboration d’un document de suivi garantira l’examen uniforme des décisions prises par le comité. Un calendrier d’examen sera ajouté.
5. Mise à jour sur le parcours des athlètes
 - a. Équipe Canada 2021
 - i. U19 masculin – processus d’identification en cours, période d’entraînement à Vancouver en juillet
 - ii. U20 féminin – la décision a été finalisée pour ne pas offrir de possibilités d’entraînement spécifique
 - iii. U18 féminin – La place aux Championnats du monde a été acceptée.
 - b. PNE
 - i. 18 athlètes sélectionnés au sein du programme 2021 du PNE
 - c. Jeux du Canada
 - i. Planification en cours pour 2022
6. Mise à jour sur le parcours des entraîneurs
 - a. Prestation des cours du PNCE – Développement/Développement avancé/Performance
 - i. L’atelier pour entraîneurs de développement est maintenant offert en ligne pour être testé par les associations provinciales dans leur environnement.
 - ii. L’atelier pour entraîneurs de développement avancé fera l’objet d’un examen pour permettre une offre d’apprentissage en ligne
 - iii. L’atelier pour entraîneur de performance fait actuellement l’objet d’un examen et d’un ajustement pour une prestation plus courte en personne. Il s’agit d’une priorité pour les entraîneurs aux Jeux du Canada.
 - b. Statut de l’entraîneur de performance avancée



Comité du développement national / Parcours des athlètes et des entraîneurs
29 avril 2021
PROCÈS-VERBAL

- i. Approbation conditionnelle accordée pour deux avenues, notamment l'intégration avec le diplôme d'entraîneur avancé ou l'entraîneur de haute performance ciblé avec un apprentissage expérientiel.
- 7. Catégories d'âge
 - a. Recommandations pour 2022 et la suite
 - i. Discussion à propos du besoin ou de la demande d'une catégorie d'âge U20/U19 aux Championnats nationaux. Les commentaires des APT et des programmes postsecondaires devront être réunis afin d'évaluer le soutien et la durabilité d'un tel projet
- 8. Présentation sur le développement à long terme.
 - a. Accent sur le rapport entraînement et compétition, intégration des entraîneurs et des autochtones, ainsi que les parcours pour le volleyball intérieur, le volleyball de plage et le volleyball assis. Le cadre de développement de l'athlète a été révisé avec un accent sur les regroupements fondés sur la personne, l'athlète et le (ou la) joueur(euse) de volleyball.
 - b. Examen en cours – publication prévue quand les commentaires auront été reçus.
- 9. Examen et proposition sur la passe classique (en touche haute)
 - a. Une proposition a été reçue demandant au comité d'approuver la « passe classique » (en touche haute) chez les 14 ans et moins et dans les catégories d'âge supérieures. Le comité a reconnu cet enjeu préoccupant dans le développement du volleyball au Canada. La soumission a soulevé bon nombre de points réfléchis, mais n'a pas traité les enjeux clés de la fondation du règlement au départ pour ce niveau de développement. Le comité a aussi indiqué le récent changement permettant la passe classique des 16 ans et moins aux 15 ans et moins, mais que ce changement au règlement n'avait pas été testé en raison de la pandémie en cours. La proposition a été renvoyée à un examen en septembre 2022.
- 10. Substitutions exceptionnelles pour évaluation de commotion cérébrale
 - a. La commission d'U Sport a adopté un changement de règlement permettant une substitution exceptionnelle quand un(e) athlète aurait subi une commotion cérébrale et qu'il ou elle est retiré du jeu pour subir une évaluation. Cette action ne conduirait pas à une substitution officielle. Le CDN appuie cette initiative, mais aurait besoin de finaliser le libellé technique pour tenir compte de la réalité d'un scénario de compétition de club.
- 11. Communication – SubZero Volleyball Club
 - a. Une lettre a été reçue spécifiquement adressée au CDN. Après examen, il est conclu que par sa nature, cette lettre ne figure pas au mandat du comité. Elle a été renvoyée au département approprié pour qui y répondra.
- 12. Prochaine réunion – 24 septembre 2021 à 12 h (HE)
- 13. Ajournement – 11 h 45